

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	29.09.2020	14h15	20.182	DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste	Lié à (facultatif) : ad
--------------------------------------	--

Titre : Une organisation de notre parlement pour toutes et tous !

Contenu :

Nous demandons au Conseil d'État de proposer, en associant le bureau du Grand Conseil à ses travaux, une nouvelle organisation du Grand Conseil qui soit adaptée à l'évolution de la société et qui permette ainsi une meilleure représentation de la population neuchâteloise.

Le rapport soumis au Grand Conseil suite à cette étude sera accompagné d'un projet de modification de loi visant à atteindre l'organisation proposée.

Développement (obligatoire) :

L'année prochaine marquera les 50 ans du droit de vote des femmes en Suisse. Depuis cinquante ans, les femmes peuvent s'engager dans la vie politique. Malgré les cinq décennies écoulées, la représentation des femmes n'a pas atteint la parité au sein des différents parlements de notre pays.

La représentativité de notre parlement a fait l'objet de plusieurs débats ces dernières années. La parité, l'égalité de représentation des hommes et des femmes en politique, est le dernier exemple. La représentation des femmes a encore été discutée lors de la session de juin. Des débats qui ont montré que le chemin était difficile et long.

Nous pouvons agir d'un côté sur le cadre législatif pour garantir la meilleure représentation des femmes sur les listes électorales, mais il est également nécessaire de réfléchir à une nouvelle organisation du Grand Conseil, notamment des séances de commission, afin de faciliter la conciliation entre vie politique et vie familiale pour les parents voulant s'engager en politique et pour les personnes n'exerçant pas une profession indépendante ou ne travaillant pas dans l'administration publique. Chacune et chacun d'entre nous le sait, être élu-e au Grand Conseil demande du temps pour assumer cet engagement.

Aujourd'hui, à notre sens, ce n'est pas l'élément seul de la gratuité ou de l'indemnité pour garde d'enfants qui constitue le principal obstacle à la conciliation vie familiale et vie politique, ce sont également les possibilités de garde et surtout la flexibilité qui font défaut. Les séances de commission sont fixées de manière irrégulière, ce qui constitue une difficulté non seulement pour certains parents, mais aussi pour d'autres élu-e-s, sans enfants, dont les horaires de travail ne sont pas compatibles avec ces horaires parlementaires.

À ce stade, quelques pistes qu'il s'agira d'explorer : fixer les sessions et les séances de commission à un seul jour de la semaine, par exemple ? Selon une fréquence hebdomadaire ? Ou une fréquence bimensuelle, comme au Grand Conseil vaudois ? L'idée, au final, étant bien, pour tous les député-e-s, de mieux concilier vie professionnelle et vie politique !

Il est essentiel que notre gouvernement se préoccupe de cette thématique, en associant le bureau du Grand Conseil, qui pourra aussi s'appuyer sur les ressources de l'administration cantonale.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Martine Docourt Ducommun

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Corine Bolay Mercier	Annie Clerc-Birambeau	Romain Dubois
Johanne Lebel Calame	Philippe Loup	Jonathan Gretillat
Florence Nater	Marie-France Matter	Laura Zwygart de Falco
Laurent Duding		